

TMS, Absenteïsme, Handicap... Bien Agir pour mieux Prévenir

Préventica Bordeaux 2018

Le 02 Octobre 2018

FEL Pierre
Ingénieur Conseil

SOMMAIRE

- Les conséquences des TMS
- TMS PROS un programme d'accompagnement
- Les 4 étapes de la démarche de prévention
- Etape 1 vu par l'entreprise
- Etape 2 vu par l'entreprise ...
- Etape 3 vu par l'entreprise ...
- Etape 4 vu par l'entreprise ...
- L'accompagnement
- Conclusion

Les conséquences des TMS

En 2016 :

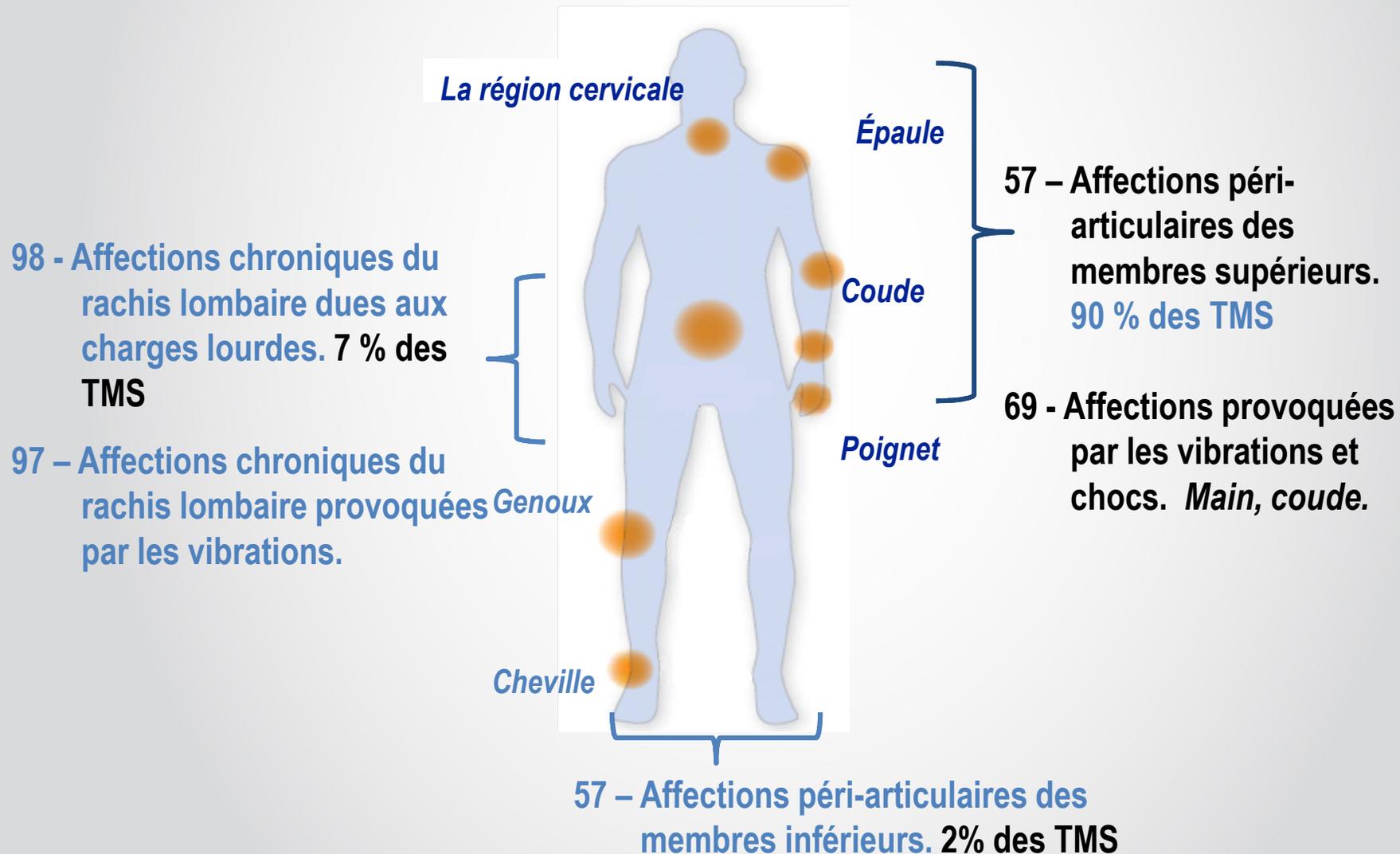
Une place prédominante en matière de maladie professionnelle

- **1^{ère} cause** de maladies professionnelles reconnues avec **plus de 87%** des maladies professionnelles reconnues,
- **90%** des TMS reconnus d'origine professionnelle concernent **les membres supérieurs**,
- Des secteurs principalement concernés : **l'industrie agro-alimentaire, l'industrie automobile et la métallurgie, le BTP, la grande distribution et l'aide et soins à la personne.**

Une forte croissance

- En 10 ans, les TMS reconnus d'origine professionnelle ont augmenté de **41%**

Répartition des SYNDROMES DE TMS

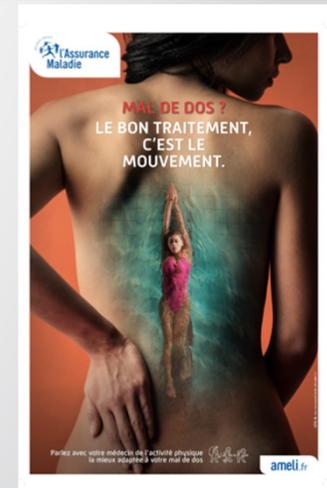




- **En 2016:**
- **Des conséquences lourdes pour les salariés**
 - 45% des TMS entraîneront des séquelles (incapacités permanentes)
- **Un impact économique majeur pour les entreprises**
 - **près d'1 milliard d'euros** versé par les entreprises sans compter les coûts indirects (absentéisme, perte de compétences, contentieux...), soit 44% des dépenses au titre des maladies professionnelles
 - **10 millions de journées de travail perdues, soit 45 000 équivalent temps plein**
 - **Plus de 25 000 entreprises** concernées par les TMS

Programme TMS Pros

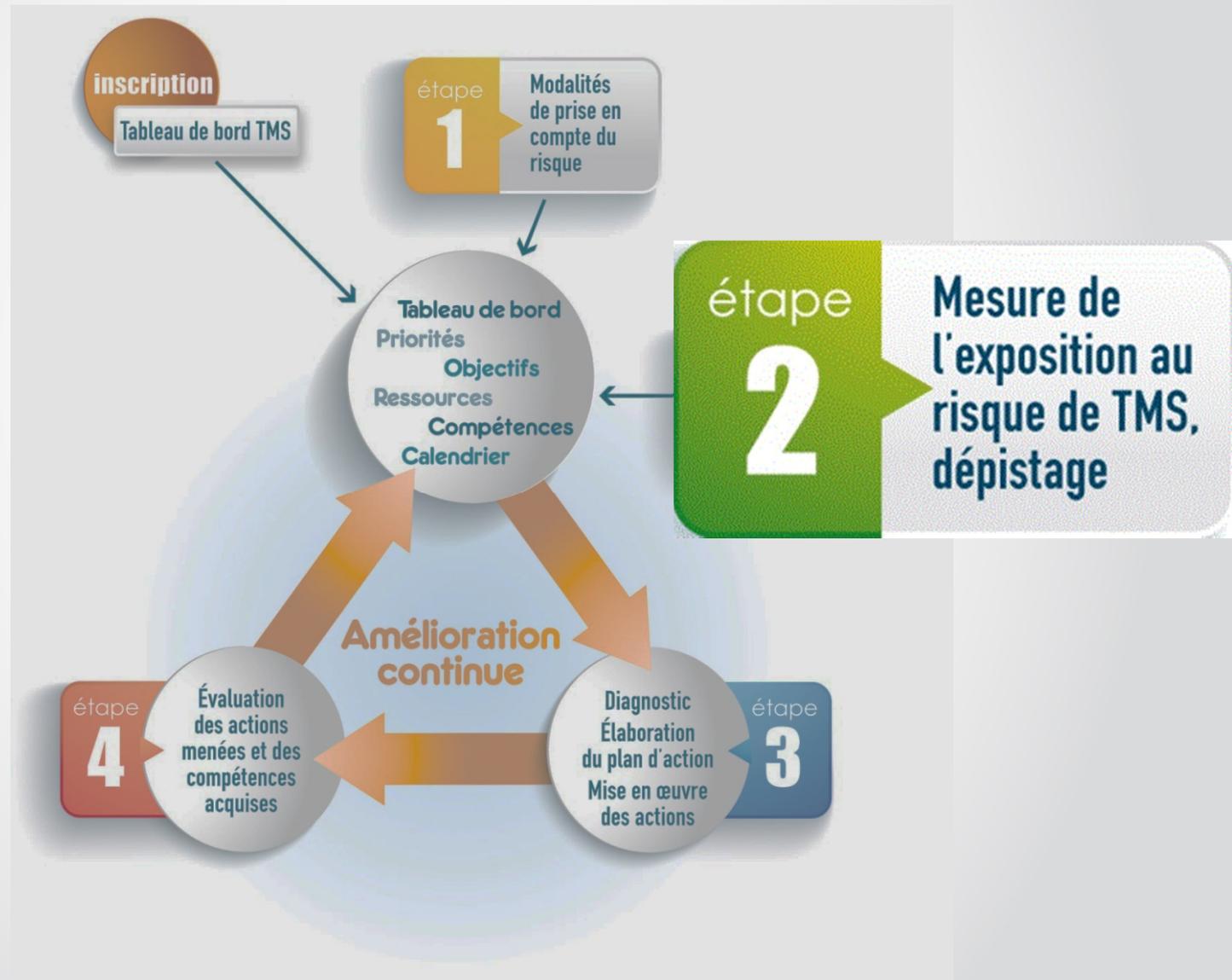
- devenir **autonome** en matière de prévention des TMS sur la durée
- bénéficier d'un cadre structurant sur **4 étapes**
- mener une **évaluation individuelle** avant/après
- avoir des échanges réguliers, un suivi à distance et un accompagnement par le service prévention
- avoir une **traçabilité** de toutes les actions menées
- bénéficier d'outils et de bonnes pratiques sur un **site internet dédié**
- **Intégration de la problématique LOMBALGIE**



Une démarche d'amélioration continue











L'accompagnement des entreprises

- Formation des dirigeants
- Formation de personnes ressource
- Accompagnement financiers
 - TMS PROS DIAGNOSTIC
 - TMS PROS ACTION

TMS PROS DIAGNOSTIC

L'aide

- Plafonnée à 25000 €, cette aide permet de financer 70% du montant de ces prestations (HT) :
 - > la **formation d'une personne ressource** en interne
 - > une **prestation d'ergonomie** pour la réalisation d'un **diagnostic** de prévention des TMS
 - étude des situations de travail + plan d'actions

La cible

- Réservée aux entreprises de **1 à 49 salariés** en France et dépendant du régime général

L'objectif

- Identifier et maîtriser les risques de TMS
 - > Etapes 2 et 3 de la démarche TMS Pros



TMS pros **DIAGNOSTIC**

L'AIDE POUR IDENTIFIER LES RISQUES DE TMS



> C'EST LE MOMENT DE S'ATTAQUER AUX TMS

TMS PROS ACTION

L'aide

- Plafonnée à 25000 €, cette aide permet de financer à hauteur de 50 % de l'investissement hors taxes (HT), **l'achat de matériel et/ou d'équipements** + formations adaptées
 - > à condition de fournir au préalable **un diagnostic et un plan d'actions** réalisés par un prestataire ou un salarié ayant les compétences nécessaires pour mener le projet de prévention des TMS.

La cible

- Réservée aux entreprises de **1 à 49 salariés** en France et dépendant du régime général

L'objectif

- Transformer durablement les situations de travail à risques TMS
 - > Etape 3 de la démarche TMS Pros



TMS pros ACTION

L'AIDE POUR AGIR DURABLEMENT CONTRE LES TMS



> MIEUX VOUS ÉQUIPER POUR RÉDUIRE LES TMS

Merci de votre attention

Pour télécharger cette présentation
et les ressources bibliographiques sur ce thème :

www.preventica.com

Bordeaux 2018 / Conférences Carsat

Retrouvez-nous sur notre Stand Principal (---)

et sur notre stand Aide à la Personne (---)